

Les subsides

En outre, je tiens à dire que la motion comporte une importante lacune. Le NPD n'a pas su, en tant que parti, soulever la question des usines d'eau lourde. Savez-vous pourquoi, monsieur le Président? Contrairement aux libéraux et aux conservateurs, les néo-démocrates sont contre l'industrie nucléaire au Canada. Ils veulent voir fermer les usines d'eau lourde, mais ils n'ont pas le courage d'aller le dire ouvertement à Port Hawkesbury ou à Glace Bay, en Nouvelle-Écosse. Ils n'iront pas le dire aux syndiqués d'Elliot Lake. Cela prouve une fois pour toutes à la Chambre et à tous les députés que ceux qui profitent le plus de la misère des Canadiens siègent ici à ma gauche.

● (1430)

M. MacLellan: Monsieur le Président, je voudrais poser une question à mon collègue, le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall), au sujet de ses observations sur le programme PAREL. Il a posé une question au ministre à ce sujet et celui-ci l'a très cavalièrement évitée, se souciant fort peu de ce besoin très réel. Le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) a dit que 60 p. 100 des citoyens de Glace Bay, dans la circonscription du député, sont en chômage. Comment les gens de Glace Bay arrivent-ils à réparer et à rénover leurs maisons afin de les conserver s'il ne gagnent aucun revenu?

M. Dingwall: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je crois qu'il comprend très bien mon intérêt pour cette région du Canada. Je dirais que les fonds accordés au cours des années dans le cadre du programme PAREL ont beaucoup contribué à conserver l'énergie et à créer des emplois, pour le plus grand bien du secteur du bâtiment dans son ensemble. Comme je le disais cependant et comme je tiens à le répéter tandis que le ministre est à la Chambre, il faudrait faire figurer dans un accord fédéral-provincial annexe intervenu avec la Nouvelle-Écosse un programme comportant des fonds supplémentaires pour le PAREL, la protection de l'environnement et pour les pêches ou la protection marine.

Je suis persuadé que si le sujet évoqué par mon hon. collègue figurait dans un accord, il aurait des avantages non seulement à court terme, monsieur le Président, mais des avantages également très lointains pour ceux qui ont de vieilles maisons, qui désirent y rester, et qui sans l'avoir cherché manquent des capitaux nécessaires pour effectuer les rénovations nécessaires.

Je demanderai donc, de concert avec mon collègue et pour donner plus de poids à la question qu'il a soulevée, que le ministre compétent réfléchisse peut-être à la question et qu'il en reparle à son collègue, le ministre chargé du logement, afin que cela puisse faire l'objet d'un accord annexe fédéral-provincial axé sur les difficultés économiques des personnes concernées du Cap-Breton.

Le président suppléant (M. Charest): Il reste moins d'une minute.

M. Taylor: Il me faut moins d'une minute pour dire ce que j'ai à dire, monsieur le Président. Je tiens à savoir s'il s'agit là d'une querelle privée entre les néo-démocrates et les libéraux, ou s'il est possible d'intervenir dans le sujet. Les deux députés néo-démocrates et les libéraux se querellent. Comme si leurs propres gens n'avaient pas assez souffert! Je conseille aux deux députés de retrousser leurs manches, parce que la prochaine fois il va y avoir un député conservateur dans chacune des deux circonscriptions, et alors les choses vont marcher.

Le président suppléant (M. Charest): Le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall) pour terminer.

M. Dingwall: Monsieur le Président, le député aurait peut-être intérêt à réfléchir lui-même sur la question qu'il a évoquée. On ne peut faire reproche au Nouveau parti démocratique d'avoir évoqué une question aussi importante à la Chambre des communes. Même si j'ai un point de vue absolument différent de celui de ces députés, je dis qu'il importe que la question soit soulevée. Cependant j'aurais aimé que des députés conservateurs interviennent, qu'ils posent des questions intelligentes et qu'ils proposent des solutions pour résoudre les difficultés dont la population de cette région est affligée.

En dernier lieu, monsieur le Président, j'aurais pensé que ces députés-là sauteraient sur l'occasion de participer au débat. A l'exception de ceux qui rabâchent sans cesse que le secteur privé va s'occuper d'eux, j'aurais cru qu'ils ne manqueraient pas de solutions à proposer, pour que nous les examinions avec la population de la région. J'aurais cru qu'ils apporteraient quelque chose au débat.

M. Waddell: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. C'est aujourd'hui l'anniversaire de Robbie Burns, la fête traditionnelle des Canadiens d'origine écossaise. Je porte mon kilt. Ne sachant si cela est conforme à l'étiquette vestimentaire de la Chambre, je vous demande l'autorisation, monsieur le Président, de siéger à la Chambre vêtu du kilt. Étant donné que notre pays a en fait été fondé par les Canadiens-français et les Écossais, je pense que je devrais y être autorisé.

Mme Finestone: Au sujet du rappel au Règlement, je voudrais dire, monsieur le Président, que je n'y vois aucun inconvénient pourvu que l'honorable député veuille bien nous faire part de ce qu'il porte sous son kilt.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Charest): Je voudrais mettre en garde le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell).

M. Waddell: Monsieur le Président, permettez-moi de répondre à la députée pour qui, soit dit en passant, j'éprouve beaucoup de respect et d'admiration. Elle compte parmi ceux de nos nouveaux collègues à la Chambre qui s'expriment avec le plus d'aisance, mais pas à la manière de Robert Burns, bien sûr. Tout ce que je puis dire c'est que rien ne se porte sous le kilt; tout est parfaitement conforme.